

DEPARTEMENT  
MEURTHE-et-MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
LUNEVILLE  
CANTON  
BACCARAT

## COMMUNE DE BACCARAT

### EXTRAIT N° 04/2015 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2015

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

**OBJET**  
**ELECTION D'UN ADJOINT.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le □□□□□□ et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 FEVRIER 2015.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil quinze le dix huit Février, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

**Etai<sup>ent</sup> présents** : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – MM. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART – M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN – Mme PERRY M. BANNEROT – Mmes MARECHAL - VAUDEVILLE – MM. VANOT – MARULAZ.

**Excusé** : M. MOUGEOT.

**Excusés ayant donné pouvoir** : M. BEGNENE à M. LINDER – Mme TIHA à Mme VAUDEVILLE – M. MALARDE à M. GEX.

**Absent** : M. PREVOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.1 Election exécutif

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,
- Vu la délibération n°14/2014 du 29 Mars 2014 portant création de 8 postes d'adjoints au maire,
- Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint ;
- Considérant la démission de Monsieur David BEGNENE, 2<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur le Maire propose d'élire un nouvel adjoint ;
- Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.
- Madame Sabrina VAUDEVILLE se déclare candidate.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le 8<sup>ème</sup> rang et que les adjoints déjà en place remonteront d'un rang.

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement du scrutin fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20150218-2015-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2015  
Publication : 24/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



A OBTENU :

- Mme Sabrina VAUDEVILLE : 24 voix

Madame Sabrina VAUDEVILLE ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue et installée dans sa fonction de 8<sup>ème</sup> Adjoint.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
M. Christian GEX



DEPARTEMENT  
MEURTHE-et-MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
LUNEVILLE  
CANTON  
BACCARAT

## COMMUNE DE BACCARAT

### EXTRAIT N° 05/2015 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2015

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

**OBJET**  
**MODIFICATION DES STATUTS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE**  
**COMMUNES DES VALLEES**  
**DU CRISTAL.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le □□□□□□ et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 FEVRIER 2015.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du —

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20150224-2015-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2015  
Publication : 24/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



L'an deux mil quinze le dix huit Février, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

**Etaient présents** : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – MM. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART – M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN – Mme PERRY M. BANNEROT – Mmes MARECHAL - VAUDEVILLE – MM. VANOT – MARULAZ.

**Excusé** : M. MOUGEOT.

**Excusés ayant donné pouvoir** : M. BEGNENE à M. LINDER – Mme TIHA à Mme VAUDEVILLE – M. MALARDE à M. GEX.

**Absent** : M. PREVOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### 5. Institution et vie politique 5.7 Intercommunalité

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Vu le courrier en date du 28 Janvier 2015, par lequel Monsieur le Président de la communauté de Communes des Vallées du Cristal nous informe que suite à la réunion du Conseil Communautaire du 27 Janvier 2015, deux modifications statutaires ont été adoptées par cette assemblée.
- Considérant l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque commune membre de la CCVC doit se prononcer sur cette modification des statuts.

Il est précisé que les conseils municipaux disposent d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération par les services de la sous-préfecture. Passé ce délai, sans prise de position, la décision sera réputée favorable. La modification statutaire est acquise dès lors que 2/3 des conseils municipaux des communes membres représentant au moins la moitié de la population ont délibéré en ce sens ou lorsque la moitié des conseils municipaux des communes membres représentant au moins 2/3 de la population ont délibéré en ce sens.

.../...

.../...

Le Conseil, municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** l'Intégration de la compétence urbanisme (Prise en charge de la compétence PLUI) :

Les statuts de la CCVC seront modifiés comme suit : « La Communauté de Communes des Vallées du Cristal sera chargée dans le cadre de sa compétence Aménagement de l'espace, de l'élaboration des documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme ou document en tenant lieu, modification, révision et toute évolution des documents d'urbanisme ».

Le Conseil, municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** la Modification statutaire relative à l'adhésion de la CCVC au Syndicat mixte des communautés de communes de la Meurthe :

Les statuts de la CCVC seront modifiés comme suit : « Dans le cadre de la compétence Aménagement de l'espace : adhésion au syndicat mixte des communautés de communes des Vallées de la Meurthe chargé de l'instruction du droit des sols (AOS) ».

Le Conseil, municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** la Modification statutaire relative à l'adhésion de l'EPCI aux syndicats mixtes :

Les statuts de la CCVC seront modifiés comme suit : « Dans le cadre de la compétence Aménagement de l'espace : adhésion par le conseil communautaire à tout syndicat mixte au sens de l'article L.5214-27 du CGCT ».

Fait et délibéré à BACCARAT, les jour, mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
M. Christian GEX

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Baccarat" at the top and "Meurthe et Moselle" at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a star.

DEPARTEMENT  
MEURTHE-et-MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
LUNEVILLE  
CANTON  
BACCARAT

## COMMUNE DE BACCARAT

### EXTRAIT N° 06/2015 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2015

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

#### OBJET

ATTRIBUTION DE  
SUBVENTION : CRISTAL  
BOXING CLUB

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 12/02/2015 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 FEVRIER 2015.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

L'an deux mil quinze le dix huit Février, le Conseil Municipal de la Commune de BACCARAT étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

**Etaients présents :** M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – MM. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART – M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN – Mme PERRY M. BANNEROT – Mmes MARECHAL - VAUDEVILLE – MM. VANOT – MARULAZ.

**Excusé :** M. MOUGEOT.

**Excusés ayant donné pouvoir :** M. BEGNENE à M. LINDER – Mme TIHA à Mme VAUDEVILLE – M. MALARDE à M. GEX.

**Absent :** M. PREVOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### 7. Finances locales 7.5 Subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Madame Sabrina VAUDEVILLE, Adjointe aux Sports,

- Vu l'avis de l'Office Municipal des Sports,
- Vu l'avis de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de démarrage à l'association CRISTAL BOXING CLUB d'un montant de : **300 euros.**

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20150218-2015-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2015  
Publication : 24/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
M. Christian GEX



DEPARTEMENT  
MEURTHE-et-MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
LUNEVILLE  
CANTON  
BACCARAT

## COMMUNE DE BACCARAT

### EXTRAIT N° 07/2015 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2015

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

#### OBJET

**FORET COMMUNALE DE  
BACCARAT – FORET  
SECTIONALE DE BADMENIL –  
PROGRAMME DES TRAVAUX  
POUR L'ANNEE 2015.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le □□□□□□ et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 FEVRIER 2015.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du --

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20150218-2015-016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2015  
Publication : 24/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



L'an deux mil quinze le dix huit Février, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire.**

**Étaient présents** : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – MM. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART – M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN – Mme PERRY M. BANNEROT – Mmes MARECHAL - VAUDEVILLE – MM. VANOT – MARULAZ.

**Excusé** : M. MOUGEOT.

**Excusés ayant donné pouvoir** : M. BEGNENE à M. LINDER – Mme TIHA à Mme VAUDEVILLE – M. MALARDE à M. GEX.

**Absent** : M. PREVOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**7 Finances communales  
7.10 Divers**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Monsieur Fabrice STEIMER, Adjoint aux Finances.

- Considérant que l'Office National des Forêts a fait parvenir en Mairie son programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier pour l'année 2015 concernant la forêt communale de Baccarat et la forêt sectionale de Badménil.
- Considérant que ce programme de travaux susceptibles d'être réalisés est conforme au document d'aménagement de la forêt, aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001 et à notre engagement PEFC (Plan Européen des Forêts certifiées).
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **ACCEPTE** la réalisation des opérations proposées dans les tableaux annexés et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats relatifs à ces travaux.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,



**FORET COMMUNALE DE BACCARAT**  
**PROGRAMME DES TRAVAUX**  
**POUR L'ANNEE 2015**

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000046 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Dépressage avec nettoyage de jeune peuplement Localisation : 212.t au profit des chênes	2,50	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoiement de régénération Localisation : 219.t, 225.t au profit des chênes	10,50	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoiement de régénération Localisation : 213.t, 220.t au profit des chênes (y/c degagement)	7,10	HA		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 204.t, 213.t, 226.t	7,10	KM		I
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 2,5 ha</b> Localisation : Parcelles 212-213-219-220	3,00	U		I
<b>Sous-total</b>			<b>9 650,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000074 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : entretien des protections individuelles Localisation : 223.t, 234.t	375,00	U		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 217.t, 224.t	2,40	KM		I
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 9,1 ha</b> Localisation : Parcelles 209-210-218-223-234-235-236	3,00	U		I
<input type="checkbox"/> <b>Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis ou complément de régénération existante - Douglas</b> Localisation : Parcelles 223-234-235	260,00	PL		I
<input type="checkbox"/> <b>Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis ou complément de régénération existante - Mélèze</b> Localisation : Parcelle 218	62,00	PL		I
<b>Sous-total</b>			<b>9 420,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000107 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 208.t	3,00	HA		I

**FORET COMMUNALE DE BACCARAT**  
**PROGRAMME DES TRAVAUX**  
**POUR L'ANNEE 2015**

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 3 ha</b> Localisation : Parcelles 208-232 <p style="text-align: right;"><b>Sous-total</b></p>	3,00	U		I
			<b>2 980,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000037 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 1,5 ha</b> Localisation : Parcelles 116-120-121 <input type="checkbox"/> <b>Cloisonnement d'exploitation : entretien</b> Localisation : Parcelles 110-112-113-116 <p style="text-align: right;"><b>Sous-total</b></p>	3,00 6,40	U KM		I F
			<b>2 850,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000085 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Taille de formation sur arbres de plus de 3 m Localisation : 222.t <input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : Mise en place Localisation : 230.t <input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 222.t, 227.t, 229.t, 238.t <input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 6,4 ha</b> Localisation : Parcelles 207-215-227-229-230-231-237-238 <input type="checkbox"/> <b>Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis ou complément de régénération existante - Chêne</b> Localisation : Parcelle 215 y compris protection contre le gibier <input type="checkbox"/> <b>Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis ou complément de régénération existante - Pin sylvestre</b> Localisation : Parcelle 207 <p style="text-align: right;"><b>Sous-total</b></p>	130,00 340,00 7,50 3,00 225,00 351,00	U MLI KM U PL PL		F I F I I I
			<b>10 620,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°0672012 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Dépressage de régénération Localisation : 222.t <p style="text-align: right;"><b>Sous-total</b></p>	1,60	HA		F
			<b>1 450,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°0572020 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 1,2 ha</b> Localisation : Parcelle 239 <p style="text-align: right;"><b>Sous-total</b></p>	3,00	U		I
			<b>820,00 € HT</b>	



**FORET COMMUNALE DE BACCARAT**  
**PROGRAMME DES TRAVAUX**  
**POUR L'ANNEE 2015**

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°0572058 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée Localisation : 105	3,90	KM		F
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel - batonnage de la fougère (3 passages) sur 4 ha</b> Localisation : Parcelle 105	3,00	U		I
<b>Sous-total</b>			<b>2 110,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX SYLVICOLES HORS DOSSIER DE SUBVENTION</b>				
<input type="checkbox"/> Nettoiement de régénération Localisation : 101.r, 108.r, 205.r au profit des chênes (y/c dégagement)	6,30	HA		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 220.t	1,00	KM		F
<b>Sous-total</b>			<b>2 480,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE (MANUELS)</b>				
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire Localisation : Parcelles 110 à 119 et périmètre (y compris essartement et mise en peinture)	9,96	KM		F
<input type="checkbox"/> <b>Travaux connexes d'infrastructures : entretien des collecteurs d'eau et asueducs (2 passages sur 15,7 km)</b> Localisation : Ensemble du réseau	2,00	U		F
<b>Sous-total</b>			<b>6 500,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE (MECANIQUES)</b>				
<input type="checkbox"/> Entretien du parcellaire Localisation : Ligne de parcelle 205/206/213/220	1,30	KM		F
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : RF moncelle, champs de tir, vieille rue, haies de justice - élagage au lamier	11,20	KM		F
<input type="checkbox"/> <b>Réseau de desserte : entretien des accotements et talus (fauchage à l'épareuse de l'emprise actuelle)</b> Localisation : Ensemble du réseau	15,70	KM		F
<b>Sous-total</b>			<b>15 750,00 € HT</b>	

Total Investissement	Total Fonctionnement	<b>Total : 64 630,00 € HT</b>
<b>26 920,00 € HT</b>	<b>37 710,00 € HT</b>	

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.  
Les montants indiqués intègrent, le cas échéant, une évaluation des rémunérations des maîtres d'œuvre.

**FORET SECTIONALE DE BADMENIL**  
**PROGRAMME DES TRAVAUX**  
**POUR L'ANNEE 2015**

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
<b>TRAVAUX SYLVICOLES SUR LE DOSSIER DE SUBVENTION n°08D054000015 (réceptionné)</b>				
<input type="checkbox"/> Dépressage avec nettoyage de jeune peuplement Localisation : 4.j2, 7.t au profit du chêne	1,80	HA		F
<input type="checkbox"/> Nettoiement de régénération Localisation : 10.t, 6.t, 8.t, 9.t	5,40	HA		F
<input type="checkbox"/> <b>Dégagement de plantation ou semis artificiel : bâtonnage de la fougère (3 passages sur 0,2 ha)</b> Localisation : Parcelle 10	3,00	U		I
<b>Sous-total</b>			<b>3 120,00 € HT</b>	
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE</b>				
<input type="checkbox"/> Entretien du périmètre Localisation : Parcelles 8 et 12	80,00	MLI		F
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : RF - ensemble du réseau (élagage au lamier avec broyage de branches)	1,50	KM		F
<input type="checkbox"/> <b>Réseau de desserte : entretien des accotements et talus (fauchage à l'épareuse de l'emprise actuelle)</b> Localisation : RF - ensemble du réseau	1,50	KM		F
<input type="checkbox"/> <b>Travaux divers d'entretien des infrastructures (2 passages)</b> Localisation : RF - ensemble du réseau	1,50	KM		F
<b>Sous-total</b>			<b>2 270,00 € HT</b>	

Total Investissement <b>120,00 € HT</b>	Total Fonctionnement <b>5 270,00 € HT</b>	<b>Total : 5 390,00 € HT</b>
--	--	------------------------------

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.

DEPARTEMENT  
MEURTHE-et-MOSELLE  
ARRONDISSEMENT  
LUNEVILLE  
CANTON  
BACCARAT

## COMMUNE DE BACCARAT

### EXTRAIT N° 08/2015 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2015

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

OBJET
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le □□□□□□ et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 FEVRIER 2015.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du —

L'an deux mil quinze le dix huit Février, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

**Etaient présents** : M. GEX – Mme COUDRAY- Mme CAREL - M. LINDER - Mme CHASSAIN – M. THIERY - Mme LICHY – MM. STEIMER – Mme SOMNARD – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART – M. FRANCOIS – MM. MOUGIN – VIRLOUVET – MANGEMATIN – Mme PERRY M. BANNEROT – Mmes MARECHAL - VAUDEVILLE – MM. VANOT – MARULAZ.

**Excusé** : M. MOUGEOT.

**Excusés ayant donné pouvoir** : M. BEGNENE à M. LINDER – Mme TIHA à Mme VAUDEVILLE – M. MALARDE à M. GEX.

**Absent** : M. PREVOT.

Mme Jocelyne CAREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### 7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Débat d'Orientation Budgétaire, reflet et moyens de la mise en oeuvre d'une politique a eu lieu en séance publique du 18 FEVRIER 2015.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
M. Christian GEX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215400391-20150218-2015-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2015  
Publication : 24/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

